

# LOGNES

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution des articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal de la commune de Lognes se réunira en séance publique ordinaire**

**le lundi 30 juin 2014, à 20 h 00, à l'Hôtel de Ville.**

1. Compte-rendu du Conseil Municipal du 26 mai 2014.
2. Subvention à certaines associations – année 2014.
3. Maintien du paritarisme et recueil d'avis au sein du Comité Technique (C.T.).
4. Maintien du paritarisme et recueil d'avis au sein du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (C.H.S.C.T.).
5. Harmonisation des taux horaires des vacataires intervenant sur les différents temps périscolaires.
6. Indemnités forfaitaires complémentaires pour élections.
7. Modification du tableau des effectifs.
8. Poursuite de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires à compter de l'année scolaire 2014/2015.
9. Tarification des frais de scolarité applicables aux autres communes pour l'année scolaire 2013/2014.
10. Avenant n°7 à la convention de réciprocité des frais de scolarité avec la commune de Croissy-Beaubourg pour les élèves scolarisés en C.L.I.S.
11. Avenant n°8 à la convention de réciprocité des frais de scolarité avec la commune d'Emerainville pour les élèves scolarisés en C.L.I.S.
12. Instauration d'une déclaration préalable obligatoire pour les travaux d'édification ou modification de clôtures.
13. Instauration d'une déclaration préalable obligatoire pour les travaux de ravalement.
14. Subventions aux associations à caractère social – année 2014.
15. Convention d'objectifs et de moyens entre la commune de Lognes et l'Association PHARE – année 2014.
16. Subvention à l'association « Accueil cambodgien » et convention financière - année 2014.
17. Subvention à l'association « Club du 3<sup>ème</sup> âge et ses amis » – année 2014.
18. Subvention à l'association Culture et Solidarité – année 2014.
19. Rapport relatif à la Dotation de Solidarité Urbaine (D.S.U.) au titre de l'année 2013.
20. Rapport relatif au Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France (F.S.R.I.F.) au titre de l'année 2013.
21. Adhésion au groupement de commande entre la communauté d'Agglomération Marne-la-vallée/Val Maubuée et les communes de Noisiel, Torcy et Lognes pour la passation d'un marché de fournitures administratives de bureau.
22. Convention entre la commune de Lognes et la Maison de l'Animation et de la Vie Associative (M.D.A.V.A.).
23. Subvention à l'association « Le Rucher Lognot » – année 2014.
24. Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.
25. Communications du Maire.

\* Décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Approuvé par le Bureau Municipal  
du 16 juin 2014**

En Mairie, le 20 juin 2014

Michel RICART

Maire de Lognes